

ATTESTATION DE CHANGEMENT DE DOMICILE

M – Mme (*) _____

né(e) le ____/____/____ à _____

précédemment domicilié(e) n° _____ voie _____

code postal _____ localité _____

nous a déclaré sur l'honneur avoir déménagé

le ____/____/____

A l'adresse suivante n° _____ voie _____

_____ localité _____

Fait à Paris le ____/____/____

Signature

Pour la Maire de Paris
et par délégation

(*) Rayer les mentions inutiles

Cette déclaration ne fait pas l'objet d'enregistrement par les services de la Ville de Paris

Article 441-7 du code pénal : « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise soit en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui, soit en vue d'obtenir un titre de séjour ou le bénéfice d'une protection contre l'éloignement. »